



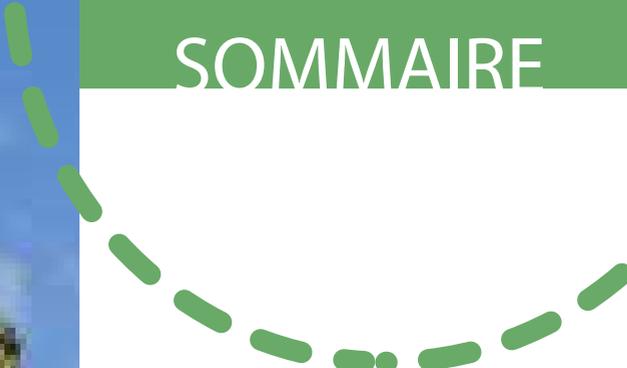
ville-vauclin.fr



DOCUMENT
D'INFORMATION
COMMUNAL
SUR LES
RISQUES
MAJEURS

(DICRIM)

Édition 2022 : A lire et à conserver attentivement



SOMMAIRE

Mot du maire	P:1
Numéros utiles	P:2
Préventions	P:3

LES RISQUES

Mouvement de sol	P:4-5
------------------	-------

Séisme	P:6-7
--------	-------

Tsunami	P:8-9
---------	-------

Inondation	P:10-11
------------	---------

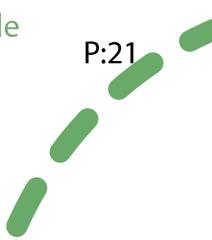
Sargasses	P:12-13
-----------	---------

Cyclone	P:14-18
---------	---------

Kit de survie	P:19
---------------	------

Réserve communale	P:20
-------------------	------

Réserve communale Inscription	P:21
----------------------------------	------



LE MOT DU MAIRE



● La sécurité des habitants du Vauclin est une de nos préoccupations majeures.

● En cohérence avec ce souci, un adjoint au maire, professionnel du secours et de la sécurité, a tout spécialement été désigné pour ce domaine de l'action municipale.

Nous voulons que chaque citoyen soit informé et formé aux bons réflexes en cas de situation de crise.

Ce DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, que nous éditons aujourd'hui est un guide pratique à vocation pédagogique.

Il détaille les différents types de risques existants sur le territoire de notre commune et les conduites à adopter en cas d'alerte.

Nous rappelons qu'en cas d'alerte ou d'urgence la sécurité civile est l'affaire de tous. En conséquence, il est primordial d'être vigilant, de se tenir informé et d'adapter ses activités aux situations.

Notre souhait le plus vif est que chaque citoyen puisse reconnaître les signaux qui lui sont lancés par les autorités et réagir en conséquence.

Notre objectif ultime est que chaque citoyen soit imprégné de la culture du risque, qu'il devienne acteur de sa propre sécurité ainsi que de celle de son entourage afin que les pertes en vies humaines soient nulles si demain survenait une catastrophe majeure.

Tel est le challenge qui est lancé à chacun de nous.

 Ce document est à lire avec attention et à conserver précieusement.



NUMÉROS UTILES

APPEL D'URGENCE :



- POMPIERS : 18
- SAMU : 15 ou 112
- POLICE ET GENDARMERIE : 17
- S.T.I.S : 0596 59 05 81
- GENDARMERIE DU VAUCLIN : 0596 74 19 25
- POLICE MUNICIPALE DU VAUCLIN : 0596 74 15 33
- CENTRE DE SECOURS DU VAUCLIN : 0596 76 50 65

INFORMATIONS :



- MAIRIE : 0596 74 40 40
- PRÉFECTURE - PROTECTION CIVILE : 0596 39 39 30
(www.martinique.pref.gouv.fr)
- MÉTÉOFRANCE : 08 92 68 08 08
(www.meteo.mq)



STATIONS DE RADIO :

- Martinique la 1ère : 92.00
- Radio Caraïbes International : 98.7

PRÉVENTIONS

L'ALERTE ET LE SIGNAL D'ALERTE

À QUOI SERT UN SIGNAL D'ALERTE ?



- La diffusion d'un signal sonore a pour but :
 - De prévenir la population
 - De modifier le comportement de chacun

LES MESSAGES D'ALERTE ET LES CONSIGNES À RESPECTER

- Les messages sont annoncés par :
 - Des hauts-parleurs depuis les véhicules de la police municipale
 - Les forces de l'ordre ou les services de la mairie
 - L'intermédiaire des réseaux téléphoniques
- En cas d'alerte :
 - S'informer sur la nature du risque et les consignes à appliquer
 - Restez informé par le biais de la radio

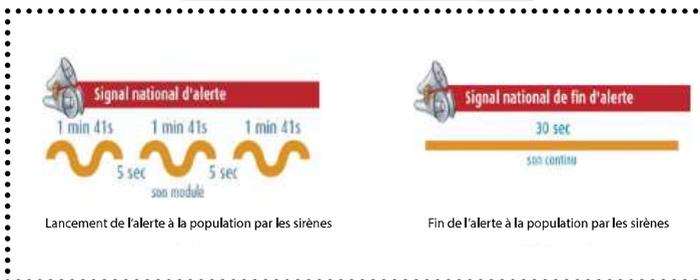


 L'alerte ne pourra pas être donnée pour un tremblement de terre. —

Le signal d'alerte comporte 3 cycles :

- ① D'un début de cycle d'1 min 41 sec d'un son modulé,
- ② Séparé d'un silence de 5 secondes.
- ③ Et d'une fin d'alerte de 30 secondes d'un son continu

BON À SAVOIR !



MOUVEMENT DE SOL

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

AVANT L'ÉVÈNEMENT ?

- Construisez à condition d'avoir un permis de construire
- Ne construisez jamais sur un terrain à aléas forts
- Consultez en mairie la carte des zones à risques avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- N'engagez pas de travaux de terrassement sans le conseil d'un spécialiste
- Surveillez régulièrement l'évolution des fissures de votre maison si vous en décelez
- Canalisez les eaux pluviales

PENDANT L'ÉVÈNEMENT

- Sortez si vous êtes à proximité d'un espace dégagé
- Eloignez-vous de la zone dangereuse (constructions, bâtiments, ponts, poteaux, fils électriques, zones côtières) pour vous protéger de la chute de projectiles puis rejoignez un lieu de regroupement

APRES L'ÉVÈNEMENT

- Évaluez les dégâts
- Informez la mairie
- Restez disponible pour les secours
- Ne pénétrez pas dans les lieux endommagés
- Ne touchez pas aux fils électriques et téléphoniques tombés au sol



MESURES PRISES PAR LA COMMUNE

- Réalisation de travaux de confortement installation d'ancrages et de barrières métalliques au niveau d'affleurements rocheux susceptibles de libérer les blocs (Montagne)
- Protection de la route départementale
- Limitation de la construction sur les terrains susceptibles d'entrer en mouvement
- Mise en place de panneaux d'information et de balisage
- Prise en compte du risque dans le PLU (Plan Local Urbanisme)
- Sensibilisation des personnels enseignants, élèves et personnels d'éducation et accompagnement dans l'élaboration de leur PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

BON À SAVOIR !

La ville du Vauclin est concernée par trois types de mouvements de terrain:

- ① Effondrement de cavités souterraines
- ② Glissement de terrains
- ③ Chute de blocs rocheux



QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

AVANT L'ÉVÈNEMENT ? []

- Repérez les points de coupure de gaz, eau, électricité
- Fixez les appareils et les meubles lourds

PENDANT L'ÉVÈNEMENT []

• À l'intérieur :
Mettez-vous près d'un mur, d'une colonne porteuse
ou sous des meubles solides



• À l'extérieur :
Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui est susceptible
de s'effondrer (ponts, corniches, toitures)



• En voiture :
Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses.



APRES LES PREMIÈRES SECOUSSES []

À l'extérieur :

- N'entrez pas dans le bâtiment
- Ne prenez pas les ascenseurs pour quitter un immeuble
- Éloignez-vous des constructions et se dirigez vers un endroit isolé
- Éloignez-vous des zones côtières en raison d'éventuels raz-de-marée



À l'intérieur :

- Coupez l'eau, le gaz et l'électricité
- Récupérez que des objets de première nécessité
et évacuez le bâtiment
- Prenez garde aux chutes de matériaux





MESURES PRISES PAR LA COMMUNE

- Déclenchement du plan de sauvegarde communal
- Mobilisation de la cellule de crise
- Organisation des secours selon les procédures
- Prévention : information à la population du risque sismique par le biais de conférences et distribution de supports de communication
- Incitation à la construction parasismique

BON À SAVOIR !

La commune du Vauclin se trouve dans une zone sismique de niveau 5, considérée comme zone à risque sismique très élevé.



QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

AVANT L'ÉVÈNEMENT ? []

- Apprenez à reconnaître les signes : les tsunamis peuvent être précédés d'un rapide retrait de la mer
- Après un tremblement de terre, éloignez-vous du rivage vers les hauteurs, évitez de prendre votre voiture afin de ne pas créer d'embouteillages

PENDANT L'ÉVÈNEMENT []

- Restez éloigné des embouchures de rivières, il se peut que vous n'ayez pas le temps de fuir
- Cherchez un bâtiment solide à étages et grimpez le plus haut possible
- Si vous êtes en mer, ne retournez pas au port



APRÈS L'ÉVÈNEMENT []

- Regagnez les lieux et abris sécurisés par les autorités et les hauteurs (les hauts de Sigy, le Point de vue, le château d'eau par exemple)
- Attendez l'ordre des autorités avant de regagner votre domicile
- Évaluez les dégâts et en informez la Mairie.
Le plus important est de s'éloigner le plus rapidement et le plus haut possible : (30 m d'altitude minimum).





MESURES PRISES PAR LA COMMUNE

- Prévention : information à la population du risque de tsunami par le biais de conférences et distribution de supports de communication.
- Plan général d'évacuation de la population (en cours de rédaction)
- Déclenchement de la cellule risques naturels/mesures d'urgence

BON À SAVOIR! 🔍

Les séismes, s'ils se produisent dans la mer ou à proximité de la côte, peuvent être à l'origine de raz-de-marée ou tsunamis. La plus importante caractéristique d'un tsunami est sa capacité à se propager à travers un océan entier. Des côtes situées à des milliers de kilomètres de l'épicentre peuvent être frappées de manière très meurtrière et dévastatrice.



QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

AVANT L'ÉVÈNEMENT ?

- Fermez les portes, les aérations pour limiter les entrées d'eau
- Montez à pied dans les étages pour attendre les secours et installez votre famille en hauteur
- Coupez l'électricité et le gaz 
- Ecoutez les radios locales pour connaître les consignes à suivre

PENDANT L'ÉVÈNEMENT []

- N'utilisez pas les ascenseurs 
- Ne sortez pas
- Mettez les produits à l'abri, en hauteur
- Prenez des réserves d'eau et de nourriture
- Ne retournez pas chercher un objet dans un endroit inondé

APRÈS L'ÉVÈNEMENT []

- Aérez et désinfectez les pièces de votre habitation
- Ne rétablissez l'électricité que si l'installation est complètement sèche 
- Assurez-vous auprès de la mairie que l'eau du robinet soit potable, sinon la faire bouillir
- Veillez à avoir un accès à l'extérieur pour signaler votre présence
- Nettoyez les ouvrages de drainage (fosses, buses, canaux) 



MESURES PRISES PAR LA COMMUNE ET LES SERVICES DE L'ÉTAT

- Construction de buses pour canaliser les eaux de ruissellement dans le secteur : entrée du bourg
- Surveillance renforcée en cas de montée des eaux
- Prise en compte des zones inondables dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Sensibilisation des personnels enseignants, élèves, parents d'élèves et personnels d'éducation pour l'élaboration de leurs PPMS (Plan de Mise en Sécurité)

BON À SAVOIR !

La ville du Vauclin se trouve dans une cuvette, passe par la rivière du Simon et la Massel, en son centre, la rivière du Vauclin. Les fortes précipitations provoquent des inondations importantes et un fort ruissellement urbain qui se traduit par une montée des eaux dans le centre-ville.

Les zones inondables sont Coulée d'Or, Petit Campêche, Cadette, Poymiro, Rivière de Paquemar, Massel, Grande Case, Cité Belle Étoile, Pointe Athanase et Petite Ravine.



LES DIFFÉRENTS ÉTATS DES ALGUES SARGASSES

ALGUES FRAICHES :

- De couleur vert-olive, elles témoignent d'un échouage récent. En état de décomposition peu avancée, elles présentent un danger plus faible parce qu'il y a peu d'émission de gaz (1).



ALGUES EN DÉCOMPOSITION :

- Elles sont de couleur marron et témoignent de l'accumulation de plusieurs jours ou plusieurs semaines de décomposition avancée, elles sont particulièrement dangereuses à cause de la fermentation sous la couche extérieure (2).



BON À SAVOIR! 🔍

La sargasse est un genre d'algue pélagique flottante dont la dégradation sur le littoral entraîne une émanation d'hydrogène sulfuré (H₂S) qui est fortement incommodant.



LES IMPACTS

- Sanitaire : à partir d'un certain seuil les dépôts peuvent provoquer des troubles respiratoires, des maux de tête, l'irritation des yeux, des crises de tachycardie et une gêne olfactive...
- Matériel : dégradation du matériel électronique, électrique et métallique.
- Economique : perturbation des liaisons maritimes et du tourisme ainsi que l'activité de la pêche.

MESURES PRISES PAR LA COMMUNE ET LES SERVICES DE L'ÉTAT

Pour lutter contre ce phénomène qui impacte la Martinique depuis 2011, plusieurs décisions ont été prises :

- Appui au ramassage des algues sur les plages à l'aide d'engins et de petits matériels
- Mise en place d'un barrage expérimental anti-sargasse en Bambou
- Mise en place de zones de stockage et de séchage
- Installation de capteurs pour mesurer le taux de H2S



AVANT L'ÉVÈNEMENT ?

> Protéger l'habitat et les biens :

- Renforcez les structures de votre habitation (haubans, toitures...)
- Fermez les ouvertures avec des panneaux de bois cloués, attachez et renforcez les volets mais n'obstruez pas les grilles de ventilation de votre logement (comportement à risque pouvant favoriser les intoxications au monoxyde de carbone)
- Posez des bandes de papier collant sur les fenêtres
- Démontez les grandes baies vitrées
- Enlevez, à l'extérieur comme à l'intérieur du bâtiment, tout ce qui peut devenir un projectile
- Coupez les réseaux (gaz, électricité, eau, etc.) pour notamment éviter les incendies
- Amarrez les canots le plus loin possible du rivage
- Rentrez les animaux de ferme et domestiques
- Repérez les lieux les plus solides du bâtiment

> Préparer son évacuation :

- Informez-vous sur le lieu de protection et d'accueil proposé par les autorités
- Donnez à vos proches (famille, amis, voisins) les coordonnées de votre lieu d'abri
- Donnez à vos proches (amis, voisins) les coordonnées de votre famille.
- Préparez l'équipement nécessaire (médicaments, papiers d'identité, lampe de poche etc.), détaillé dans le Guide de préparation aux situations d'urgence
- Vérifiez que le réservoir de carburant de votre véhicule est à moitié plein



AVANT L'ÉVÈNEMENT ? [] (suite)

- Stockez à un endroit abrité (cave, dessous d'escalier) les outils nécessaires.
- Constituez des réserves de serpillères et de seaux
- Placez vos réserves (aliments, vêtements, médicaments, boissons) dans des sacs étanches



PENDANT L'ÉVÈNEMENT []

- Informez-vous : écoutez et suivez les consignes données par la radio et les autorités
- Rejoignez les endroits les plus résistants du local et s'y tenir (pièce centrale, WC, placard, cage d'escalier...)
- Eloignez-vous des baies vitrées
- Surveillez la résistance de l'abri
- Surveillez le risque d'inondation
- Méfiez-vous du « calme » de l'œil du cyclone car il y aura inversion et un nouveau renforcement des vents après le passage de l'œil
Ne sortez pas et attendez la fin de l'alerte
- Évitez de téléphoner pour laisser les secours disposer au mieux des réseaux
- Redoublez de vigilance la nuit



APRES L'ÉVÈNEMENT []

- Eviter les dangers qui suivent tout passage de cyclone
- Évaluez attentivement les dangers pour vous en protéger : éloignez-vous des points bas, ne touchez pas aux fils électriques ou téléphoniques à terre, faites attention aux objets en hauteur « prêts à tomber » (tôles, planches, arbres...).
- Réparez et confortez votre habitation
- Afin de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone et en cas d'utilisation de groupes électrogènes, veillez à respecter les consignes d'utilisation et à les placer à l'extérieur du bâtiment. Il est recommandé de ne pas utiliser de chauffage d'appoint en continu
- Vérifiez l'état des aliments congelés/réfrigérés et jetez-les en cas de doute
- Avant d'utiliser l'eau du robinet pour des usages alimentaires (boisson, préparation des aliments, cuisson,...), assurez-vous auprès des autorités locales qu'elle soit potable et, dans tous les cas, faites couler l'eau afin de nettoyer le réseau et évacuer l'eau qui a stagné
- En cas d'utilisation de l'eau d'un puits privé, renseignez-vous également auprès de votre mairie avant de le remettre en service et de l'utiliser à nouveau pour des usages alimentaires
- Limitez vos déplacements au strict nécessaire
- Conduisez avec prudence



LES EFFETS D'UN CYCLONE SUR LA VILLE DU VAUCLIN

• Montée du niveau de la mer et déferlement de la houle



• Inondations



• Mouvements de terrain



• Vents cycloniques



MESURES PRISES PAR LA COMMUNE

• Déclenchement du plan de sauvegarde communal

• Mobilisation de la cellule de crise

BON À SAVOIR !

Un cyclone se caractérise par des pluies diluviennes et des vents très violents, qui peuvent atteindre 350 km/h. Provoqués par une chute importante de la pression atmosphérique, les cyclones, phénomènes des régions tropicales, sont des tourbillons de grande échelle. Compte tenu de leur force, de leur étendue, et des zones où ils se produisent, les cyclones ont des conséquences dévastatrices sur les populations et les infrastructures.

CYCLONE



Niveau d'alerte	Objectifs	Mesures
<p>Vigilance</p>  <p><u>Soyez attentifs</u> (Danger imprécis, effets limités)</p>	<p>Sensibiliser les services, les entreprises, les élus, et la population sur l'émergence d'un phénomène cyclonique susceptible à terme de les concerner. Cette posture ne doit générer aucune perturbation de l'activité normale.</p>	<p>Elles consistent à en une vérification et un inventaire des matériels qui seraient nécessaires en cas de détérioration de la situation (moyens de communication, réserves, etc.).</p>
<p>Vigilance</p>  <p><u>Préparez-vous</u> (Danger probable, effets modérés).</p>	<p>Se préparer à affronter les conséquences du passage d'un phénomène cyclonique plus ou moins violent. Cette posture engendre de légères perturbations dans la vie normale.</p>	<p>Les mesures visent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit à préparer le passage au niveau supérieur (rouge), - Soit à se prémunir des effets restreints d'un phénomène (passage éloigné ou de faible intensité).
<p>Vigilance</p>  <p><u>Protégez-vous</u> (Danger très probable et effets importants)</p>	<p>Mettre en oeuvre les mesures de protection pour protéger l'intégrité physique des personnes, les biens et l'environnement immédiat contre les conséquences du passage d'un ouragan. L'activité économique est stoppée, les manifestations (festives, culturelles, sportives) sont interdites et le fonctionnement des institutions est fortement réduit.</p>	<p>Les mesures visent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit à préparer le passage au niveau supérieur (violet), - Soit à affronter des effets significatifs d'un phénomène sérieux (forte tempête ou ouragan) passant à proximité. - Activer tous les dispositifs de crise et mettre en alerte les services de secours.
<p>Vigilance</p>  <p><u>Confinez-vous</u> (Danger imminent effets majeurs)</p>	<p>Se confiner pour éviter les effets dévastateurs d'un phénomène majeur (ouragan). La vie normale est totalement paralysée et toute circulation est formellement interdite.</p>	<p>Les mesures visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer la population à affronter une situation grave, - Durcir au maximum la résistance des habitations,
<p>Vigilance</p>  <p><u>Restez prudent</u></p>	<p>Le phénomène cyclonique s'éloigne mais il convient de rester prudent. Selon les conséquences du passage du phénomène, les conditions d'un retour à la normale seront plus ou moins rapides à réunir.</p>	<p>Selon la gravité des conséquences du passage du phénomène, elles consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'intervention des secours, - Maîtriser la reprise des déplacements et de l'activité économique, - Préserver la population dans la phase de sortie du confinement, - Désactiver progressivement les dispositifs de gestion de crise

KIT DE SURVIE



À RÉALISER EN FAMILLE ET À PLACER
DANS UNE ZONE NON VULNÉRABLE CHEZ VOUS.
UN RÉCIPIENT ÉTANCHE OU UN SAC À DOS SONT L'IDÉAL.

VÉRIFICATION À EFFECTUER



Le sac personnel peut se composer :

- De produits de soins et d'hygiène
- De médicaments non périmés notamment si vous suivez un traitement
- D'une trousse de premiers secours
- De tablettes de purification d'eau
- D'une à deux bouteilles d'eau pour la première urgence
- D'une paire de chaussures confortables et de vêtements de rechange
- D'une lampe radio à dynamo ou avec des piles neuves
- D'un couteau multifonctions, de gants, cordes, outils divers...
- De sacs poubelles, matériels de nettoyage
- D'un mini extincteur
- De vivres non périssables à cuisson rapide

Dans un récipient étanche situé dans le sac, mettez :

- Des photocopies de documents importants : papiers d'identité, livret de famille, titre de propriété...
- Des coordonnées de proches, de numéros de téléphones d'urgence
- De l'argent en espèces
- Quelques objets à valeur affective (photos, jouets)
- De l'eau et de boissons diverses en quantité
- De l'éclairage : torches, bougies, briquets, lampe tempête...
- Des produits d'hygiène et de soins : papiers et protections hygiéniques, articles de toilette, désinfectants
- Une radio à piles, des piles

RÉSERVE COMMUNALE

Comme stipulé dans le DICRIM, la commune du Vauclin est exposée à de nombreux risques majeurs. Afin de pouvoir apporter une réponse efficace pendant et après ces catastrophes naturelles : séismes, cyclones, inondations..., le Maire, Georges CLÉON et son conseil municipal ont pris la décision de mettre en place une réserve communale de sécurité civile qui a pour but de réunir des bénévoles venant en appui aux agents municipaux en participant au soutien et à l'assistance des populations.

 Les bénévoles sont recrutés sans critères d'aptitude physique ou de diplôme mais ils doivent être majeurs

Les missions des bénévoles sont les suivantes :

- Information de la population sur les risques.
- Participation à l'alerte des populations ou à l'évacuation de quartiers.
- Aide à la protection du mobilier des personnes situées en zone inondable.
- Accueil des sinistrés dans un centre de regroupement.
- Accueil des sinistrés dans un centre de regroupement
- Suivi des personnes vulnérables en période de canicule ou de grand froid
- Surveillance de digues, de massifs forestiers ou de cours d'eau
- Aide au nettoyage et à la remise en état des habitations
- Aide aux sinistrés dans leurs démarches administratives

Vous souhaitez être réserviste au sein de la réserve communale de sécurité civile ou en savoir plus, contactez le CLPSD au 06 96 29 02 01





ville-vauclain.fr



D I C R I M

É D I T I O N

2 0 2 2

